

PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE ET GÉOTHERMIE

Identification

Nom du propriétaire _____

Nom du mandataire (le cas échéant) _____

** Si vous n'êtes pas propriétaire, vous devez avoir en main une procuration au moment de la demande (voir formulaire de procuration)*

Propriété

Adresse ou numéro de lot _____

Coordonnées

Maison _____ Cellulaire _____

Adresse courriel _____

Types de projets

- | | | |
|---|--|---|
| <input type="checkbox"/> Puits tubulaires | <input type="checkbox"/> Puits tubulaire scellé | <input type="checkbox"/> Captage de source |
| <input type="checkbox"/> Point filtrante | <input type="checkbox"/> Puits de surface | <input type="checkbox"/> Prise d'eau au lac |
| <input type="checkbox"/> Puits existant à sceller | | |
| <input type="checkbox"/> Système de géothermie ouvert | <input type="checkbox"/> Système de géothermie fermé | |

Capacité de pompage recherchée

- Projet résidentiel de moins de 75 m³/jour Autre : _____ m³/jour

Date début des travaux _____
AAAA/MM/JJ

Puisatier (entrepreneur si prise d'eau au lac ou puits de surface)

Nom de l'entrepreneur (le cas échéant) _____

N° RBQ (facultatif) _____

PRÉLÈVEMENT D'EAU SOUTERRAINE ET GÉOTHERMIE

DOCUMENTS ET INFORMATIONS À FOURNIR

- Le schéma d'aménagement de l'ouvrage ou les plans de construction dans le cas de la construction d'un système de géothermie
- Un schéma de localisation à l'échelle incluant :
 - le bâtiment qui sera desservi;
 - la localisation de la conduite d'amenée reliant le bâtiment et l'installation de prélèvement;
 - les limites de la propriété;
 - le ou les puits existants (si obturé doit fournir le détail de l'obturation);
 - les cours d'eau, lac, milieu humide, zone inondable avec la cote 0-20 ans et 20-100 ans;
 - toute autre caractéristique physique du sol pouvant affecter l'emplacement de l'installation de prélèvement d'eau;
 - les distances entre l'installation de prélèvement d'eau et le ou les systèmes étanches et non étanches de traitement des eaux usées à proximité et pouvant modifier l'emplacement de l'installation de prélèvement prévu;
 - localisation des mesures de contrôle de l'érosion;
 - Indication des arbres à abattre, le cas échéant;
 - autres sources potentielles de contamination telle que :
 - un terrain faisant l'exploitation d'un cimetière;
 - une aire de compostage;
 - une exploitation agricole (parcelles en culture (limite cadastrale), installation d'élevage, cours d'exercice, ouvrage de stockage déjections animales, pâturages.)
- Toute autre information requise en vertu du *Règlement sur le prélèvement des eaux* et leur protection adoptée en vertu de la *Loi sur la qualité de l'environnement (Q-2)*

Pour tout projet d'installation de prélèvement d'une prise d'eau au lac

- Un plan de construction montrant tous les détails de l'installation proposée :
 - les dimensions;
 - les matériaux;
 - les élévations.